

Cultiver et transformer les plantes médicinales pour la phytothérapie vétérinaire

Objectifs de la formation

Les producteurs de plantes médicinales savent proposer une offre adaptée aux besoins des éleveurs ardéchois (et départements limitrophes)

Pré-requis

Etre producteur de PPAM (ou porteur de projet)

Déroulé

- Galénique et dosage pour les animaux
- Contraintes spécifiques : fréquence de traitement, durée du traitement, distribution, facilité, etc.
- Les principales plantes employées en phytothérapie vétérinaire
- Critères de qualité pour les plantes médicinales employées en phytothérapie vétérinaire
- Les conditionnement spécifiques (hydrolats, plantes sèches, huiles essentielles, etc.)
- Valorisation des sous-produits
- Point réglementaire sur la galénique (pharmacie, cosmétologie, alimentation)

Infos complémentaires

Organisée par Fédération CIVAM de l'Ardèche

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

FD CIVAM 07 Domaine Olivier de Serres
07 170

MIRABEL

Tel. 04.75.36.77.64

N° d'organisme de formation : 82 07
00254 07

Repas de midi tiré des sacs. Apporter votre catalogue de produits et votre gamme de produits (permet d'avoir des exemples, de la matière)

Dates, lieux et intervenants

01 janv 1970 (7hrs)

Sur une ferme en Ardèche
07000

Vincent Delbecq, pharmacien botaniste

Financier(s)

